Club de Tir Vise-Haut inc.

Club de Tir Vise-Haut (1992) inc.

C.P. 71 Matane, Québec G4W 3M9

□ Demande d'adhésion

□ Renouvellement

# me	mbre : Nom :		Prénom :			
Adres	sse :		Ville :			
Provi	nce : Code Postal :		Courriel :			
Tél. :	Tél. Cell. :			Tél. autre :		
Date de naissance : # PPA :		# PPA :	Expiration. :			
# Loi 9 : Si Membre F.Q.T.(*):			Expiration F.Q.T. :			
	Description		Tarif indivi	duel	Tarif familial (**)	Total
	Nouvelle demande d'adhésion (arme restreinte)		25 \$		-	\$
	Carte de remplacement		10 \$		-	\$
	Secteur carabine, pigeon & arc/arbalète (1 an) Tous secteurs d'activités « pistolet/carabine/pigeon » (1 an)		65 \$		-	\$
			110\$		200 \$	\$
	Membre Interclub (<u>Joindre une copie de votre carte de membre</u> valide de l'autre club de tir)		40\$		-	\$
**Le tarif FAMILIAL s'applique aux personnes habitant à la même adresse. (2 personnes ou plus) Total						\$
•	engage par la présente : À respecter les lois et règlements applicable À manipuler toutes les armes de façon sécu À respecter l'autorité des officiels de sécuri connais que ma <u>carte de membre</u> appartient a	uritaire té sur le champ de tir			<u>ou suspendu,</u> si je man	que à mes
Sign	ature :		Date :			

Date d'Expiration du membre :

Argent / Chèque / Mandat-poste :

Réservé à la direction

Inscrit par :

Paiement reçu :

31 décembre

Date:

Date:

Secteur armes restreintes Résumé de vos obligations

- Tirer une fois par année avec une arme restreinte dans un club de tir approuvé.Le membre qui a tiré ailleurs qu'à son club doit en faire la preuve.
- Nous faire parvenir le renouvellement de votre adhésion et votre paiement avant le 31 décembre.
- NB: si vous ne respectez pas l'une de ces obligations, vous devrez refaire le test d'aptitude loi 9 et payer des frais de réouverture de dossier pour obtenir votre carte de membre.
- S'inscrire au registre dès votre arrivée avant de sortir une arme.
- Vous devez porter votre carte de membre de façon à ce qu'elle soit visible en tout temps.
- Vous devez avoir avec vous votre permis de possession acquisition d'armes à feu valide, vos certificats d'enregistrements, votre carte de membre et votre document de transport.
- La présence d'un officiel de tir est obligatoire.
- Vous êtes responsable de vos invités et vous devez vous assurer qu'ils paient les frais prévus . (Boîte rouge)
- Porter vos équipements de protection.

Secteur carabine Résumé de vos obligations

- Porter vos équipements de protection.
- Prendre connaissance des règles et procédures qui sont affichées dans les abris et les respecter.
- Porter votre carte de membres de façon visible.
- Vous êtes responsable de vos invités et vous devez vous assurer qu'ils paient les frais prévus. (Boîte rouge)
- Ne tirer que sur les cibles prévues à cet effet.
- Placer vos armes sur les supports et ouvertes lorsque vous ne tirez pas.
- Ramasser vos douilles et vos cibles.

Vous trouverez l'horaire de nos activités sur https://vise-haut.ca section calendrier.

Pour toute information vous pouvez nous rejoindre au numéro (418)556-2835.